

Abreuvoir
Maire-Mairie-Auris
A : Maurice Rignon o ;

Bonjour,

Suite à un entretien avec Jean-Michel Veyrat, il nous a été rapporté que vous souhaitez mettre en place un abreuvoir au niveau du réservoir appartenant à la commune d'Auris.

Nous n'y voyons pas d'inconvénient, mais sous certaines conditions, que nous vous demanderons de valider :

- 1) A ce que le(les) abreuvoir(s) soit (ent) muni (s) de flotteur automatique.
- 2) Mis en eau au printemps et à l'automne
- 3) Une surveillance accrue du bon fonctionnement
- 4) Une clause indiquant que la commune d'Auris est prioritaire, si besoin, qu'elle se donne le droit de fermer le bassin.
- 5) Que l'installation, piquages etc. seront à la charge de l'AFP du Freney.

Espérant avoir répondu à votre attente

Cordialement

Le maire
Y. Moiroux

Yves Moiroux
Maire d'Auris
Place de L'église
38142 Auris-en-Oisans
Tel : 04 76 80 06 04
Mobile : 06 72 45 59 15
Mail : yvesmoiroux@sfr.fr
: mairie@mainie-auris.fr